

d'un plan plus élevé, nous concevrons cet isolement sous le rapport de la perspective, et comme moyen de ventilation. Mais dans l'état actuel, à moins que, par une attention délicate, on ait voulu nous éloigner de l'œuvre de Foyatier, nous ne comprenons pas le but de cette mesure, et nous n'y voyons que des désavantages pour le public et pour les bas reliefs dont on ne pourra saisir peut-être tous les détails. La place est appelée à être continuellement inondée par les quatre bornes fontaines dont les réservoirs n'auront pas le développement nécessaire pour empêcher que l'eau ne se perde dans le service public.

Nous soumettons ces observations, en toute humilité, à M. l'architecte de la ville, afin qu'il en apprécie la justesse.

---

L'Académie royale de Lyon vient de décerner au scrutin le titre de membre associé à M. Jayr, préfet du Rhône et conseiller d'état. Elle a nommé ensuite membre titulaire M. Victor de Laprade, jeune poète qui, dès ses premières productions, s'est placé à un rang élevé dans les lettres, et académiciens libres, MM. Audin, auteur des *Histoires de Luther et de Calvin*; Alexandre Bottex, médecin, renommé pour ses travaux spéciaux sur les maladies mentales; François, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres; Grégory, conseiller à la Cour royale, auteur d'une *Histoire de Corse*, et Rougier, secrétaire général de la Société de Médecine.

La *Revue du Lyonnais* s'enorgueillit de compter dans cette élection trois de ses collaborateurs.

— M. Bouillier, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon, dont nous avons annoncé la présentation en première ligne pour une place vacante de membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, a été élu à l'unanimité moins une voix.

— Le Conseil-d'État, toutes sections réunies, a adopté, le 1<sup>er</sup> juin, le projet d'ordonnance portant approbation du testament de M. Eynard en faveur de l'école de la Martinière.

— Sous le titre de *tableau historique, administratif et industriel de la ville de la Croix-Rousse*, M. J. F. Bunel a publié des documents fort curieux et qui intéressent notre cité sous plus d'un rapport. Cet opuscule contient d'excellentes observations dont l'administration de la Croix-Rousse fera bien de faire son profit. Nous en recommandons la lecture.

— C'est à Paris et parmi les artistes de premier renom, que les Châlonnais sont allés chercher leurs solistes pour le deuxième congrès musical qui aura lieu le 2 juillet. MM. Inchindi, Alexis Dupont, Labarre, M<sup>le</sup> Labarre et M<sup>le</sup> Mainvielle-Fodor ont répondu à l'appel de Châlon, et nul doute que les artistes et amateurs de la province n'accourent avec empressement au brillant accueil que nos voisins leur préparent. Le *Stabat de Rossini* sera exécuté par les mêmes solistes qui l'ont chanté à Paris dans la salle Vendadour, après le départ des Italiens. L'orchestre, que dirigera M. Baumann, sera composé de 200 musiciens, les chœurs de plus de 100 voix.

La salle de concert, qui sera transformée le lendemain en une brillante salle de bal, est une ancienne église, vaste et sonore, qui réunit toutes les conditions désirables. Illuminée d'une manière brillante, elle sera ornée de fleurs et d'écussons aux armes des villes représentées au congrès.

